



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°658) DE MISE A
DISPOSITION, DES SALLES BERLIOZ ET POLE
DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION «
RAINBOW SYMPHONY ORCHESTRA » A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-20-259
EN DATE DU 23 OCTOBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Rainbow Symphony Orchestra » représentée par sa Présidente, Madame Juliette BELLIARD, domiciliée 63 rue Beaubourg, 75003 Paris, d'organiser des répétitions, de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 17 h 45, les samedis 5 septembre, 7 et 28 novembre 2020 et les 9 janvier, 13 février et 22 mai 2021 dans la salle Berlioz, les 26 septembre et 10 octobre 2020 et les 30 janvier, 3 et 17 avril 2021 dans la salle Pôle documentaire ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Rainbow Symphony Orchestra » représentée par sa Présidente, Madame Juliette BELLIARD, domiciliée 63 rue Beaubourg, 75003 Paris, une convention de location de salle, pour un montant de 1 428 € TTC (mille quatre cent vingt-huit euros) pour les frais de location, afin d'organiser des répétitions, de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 17 h 45, les samedis 5 septembre, 7 et 28 novembre 2020 et les 9 janvier, 13 février et 22 mai 2021 dans la salle Berlioz, les 26 septembre et 10 octobre 2020 et les 30 janvier, 3 et 17 avril 2021 dans la salle Pôle documentaire ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20201023-lmc1H7742H1-AR
Date de réception en Préfecture : 23/10/2020
Date de Publication : 23/10/2020